



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

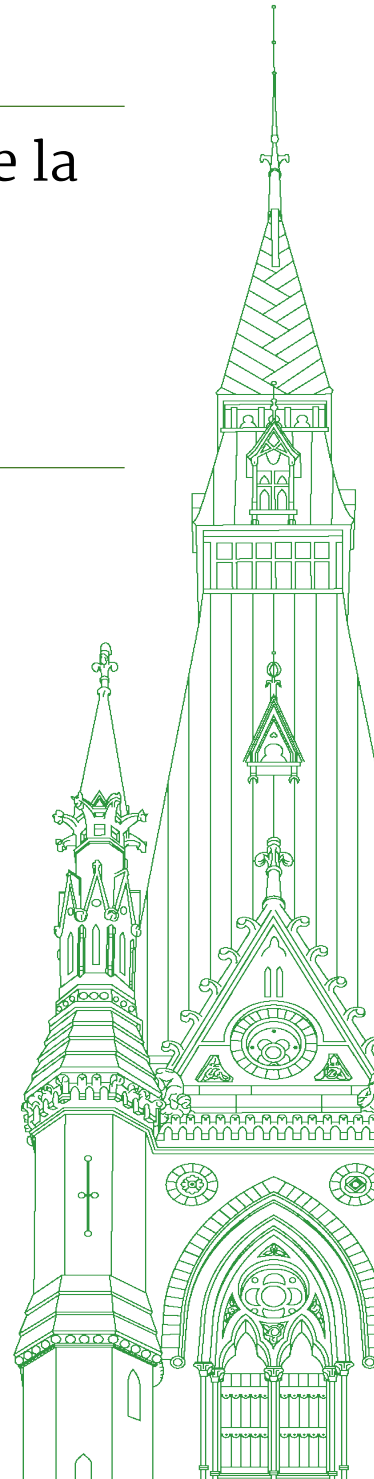
Comité permanent de la science et de la recherche

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 039

Le jeudi 4 juin 2026

Présidente : Salma Zahid



Comité permanent de la science et de la recherche

Le jeudi 4 juin 2026

• (1105)

[Traduction]

La présidente (Salma Zahid (Scarborough-Centre—Don Valley-Est, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 39^e réunion du Comité permanent de la science et de la recherche. Nous sommes réunis pour une séance d'information avec le président du Conseil national de recherches.

Je commencerai par quelques remarques à l'intention des témoins et des députés.

Les personnes sur Zoom peuvent, au bas de leur écran, sélectionner le canal d'interprétation désiré, soit le parquet, l'anglais ou le français. Je rappelle par ailleurs aux témoins que les membres du Comité sont susceptibles de poser des questions en français ou en anglais. Si vous avez besoin de l'interprétation, prenez tout de suite un instant pour préparer votre oreillette et sélectionner le canal d'écoute qui vous convient, afin de pouvoir profiter pleinement du temps alloué aux questions et réponses. Je vous rappelle que toutes les interventions doivent être adressées à la présidence.

Je souhaite la bienvenue aux témoins d'aujourd'hui.

Nous accueillons aujourd'hui des témoins du Conseil national de recherches du Canada, à savoir M. Mitch Davies, président; Mme Julie Lefebvre, vice-présidente aux technologies émergentes; M. Ibrahim Yimer, vice-président aux transports et à la fabrication; et Mme Shannon Quinn, secrétaire générale.

Bienvenue à tous. Vous disposerez de cinq minutes pour votre déclaration liminaire, après quoi nous passerons à des périodes de questions.

La parole est à vous. Je vous en prie.

Mitch Davies (président, Conseil national de recherches du Canada): Merci, madame la présidente, de m'avoir invité à comparaître devant le Comité aujourd'hui au nom du Conseil national de recherches du Canada, ou CNRC, afin de vous parler de notre mandat et de nos activités.

Je tiens tout d'abord à nous rappeler que les activités du CNRC sont menées partout au Canada, sur les territoires traditionnels et actuels non cédés des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Nous reconnaissons que les peuples autochtones sont des innovateurs depuis des temps immémoriaux. Nous comprenons que l'innovation s'enrichit de la diversité des modes de savoir.

[Français]

Le CNRC a été créé par la Loi sur le Conseil national de recherches. Il s'agit d'un organisme public qui rend des comptes au Parlement par l'intermédiaire de la ministre de l'Industrie. Son man-

dat est de mener, soutenir et promouvoir la recherche scientifique et industrielle d'intérêt pour le Canada.

[Traduction]

Depuis sa création en 1916, le CNRC joue un rôle central dans la mise en place et le développement du système canadien de recherche et d'innovation. Au fil des décennies, le CNRC a contribué à la création de plusieurs grandes organisations scientifiques canadiennes, notamment l'Agence spatiale canadienne, les conseils de subvention fédéraux et d'autres organismes. Le CNRC a été à l'origine de percées et de solutions qui ont amélioré la vie des Canadiens et qui ont appuyé le développement industriel dans de nombreux secteurs qui constituent aujourd'hui une part importante de notre économie.

Aujourd'hui, nous continuons de jouer un rôle dans les secteurs d'activité de demain, notamment l'intelligence artificielle et l'informatique quantique, les sciences de la vie et la fabrication de pointe, pour n'en nommer que quelques-uns. En tant que plus grand organisme fédéral de recherche et d'innovation du Canada, le CNRC fait progresser les connaissances scientifiques et techniques, soutient l'innovation dans les entreprises et le développement industriel, et mène à bien des projets dans des domaines prioritaires pour le pays.

Pour l'exercice 2025-2026, les dépenses totales du CNRC se sont élevées à plus de 1,9 milliard de dollars, tandis que les recettes totales s'élevaient à 222,3 millions de dollars, ce qui reflète sa solide collaboration avec des partenaires du secteur privé et du secteur public.

[Français]

Chaque année, nous sondons nos clients et nos partenaires. Dans notre plus récent sondage, 95 % des personnes questionnées ont affirmé que le CNRC les avait aidées à obtenir des résultats.

Notre recherche couvre quatre grands domaines, qui sont définis dans notre plan stratégique pour 2024-2029: les technologies numériques et quantiques; la santé et la biofabrication; les changements climatiques et la durabilité; et le soutien de la recherche fondamentale.

[Traduction]

Dans ces domaines prioritaires, notre travail soutient les enjeux qui nous sont soumis et qui intéressent les Canadiens, bien sûr, tels que le logement, la défense, les technologies quantiques et l'intelligence artificielle, pour n'en citer que quelques-uns.

Grâce au Programme d'aide à la recherche industrielle, qui existe depuis plus de 75 ans, le CNRC aide les PME canadiennes à mettre au point de nouvelles technologies, de nouveaux produits et de nouveaux services qui stimulent l'innovation et le développement industriel. Ce programme du CNRC soutient près de 10 000 entreprises chaque année, contribuant ainsi au maintien de plus de 13 000 emplois d'un bout à l'autre du Canada. Il aide régulièrement des entreprises qui parviennent ensuite à enregistrer une forte croissance de leur chiffre d'affaires, à créer des emplois et à générer de la valeur à long terme.

L'expertise scientifique du CNRC, sa collaboration de longue date avec le ministère de la Défense nationale et ses liens étroits avec les PME nous permettent de soutenir la Stratégie industrielle de défense du Canada. Le gouvernement du Canada a accordé 996,2 millions de dollars au CNRC afin de soutenir des initiatives de recherche et d'innovation dans le domaine de la défense, telles que le Centre d'innovation sur les drones et l'initiative d'aide à l'industrie de la défense du Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC, qui aideront les PME à mettre au point des technologies de défense et à double emploi.

[Français]

Plus d'un siècle après sa création, le CNRC continue de faire avancer les priorités nationales en recherche et en innovation, contribuant ainsi à la prospérité et à la souveraineté du Canada dans un monde complexe.

[Traduction]

Merci, madame la présidente. Mes collègues et moi-même sommes impatients de répondre aux questions du Comité.

La présidente: Merci.

Sur ce, nous allons passer à notre première période de questions. Chacun dispose de six minutes.

Nous allons commencer par M. Baldinelli, pour six minutes.

Je vous en prie.

Tony Baldinelli (Niagara Falls—Niagara-on-the-Lake, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci aux témoins de leur présence ce matin.

Monsieur Davies, je vous remercie tout spécialement. Je suis heureux de vous revoir.

Ma première question porte sur l'examen exhaustif des dépenses.

Le budget ministériel du CNRC pour 2026-2027 indique que l'organisation prévoit les réductions de dépenses suivantes: plus de 95 millions de dollars en 2026-2027, 127 millions de dollars en 2027-2028 et plus de 190 millions de dollars en 2028-2029. En outre, ces réductions de dépenses devraient entraîner l'élimination d'environ 510 équivalents temps plein d'ici 2028-2029.

Je m'intéresse aux réductions d'effectifs prévues. Quand ces mesures auront-elles une incidence sur les emplois? Est-ce que cela se fera au cours des prochaines années, ou commencez-vous dès maintenant à mettre en œuvre ces réductions d'effectifs?

● (1110)

Mitch Davies: Je vous remercie de votre question.

Les réductions d'effectifs au CNRC sont déjà en cours. Nous avons envoyé des avis à 180 employés il y a quelque temps, au dé-

but de cette année. En fait, nous avons suffisamment avancé dans ce processus pour avoir pu trouver 24 postes dans d'autres secteurs de l'organisation pour certains de ces employés, et nous en sommes très heureux. Certains ont déjà commencé à quitter le CNRC à la suite de cette première phase.

Au cours de l'année à venir, nous procéderons à l'envoi des avis et des renseignements au reste des employés touchés par les réductions d'effectifs globales prévues, soit 510 postes. Ces réductions s'étaleront sur...

Tony Baldinelli: Monsieur Davies, cela concerne-t-il un secteur particulier? Quels sont les emplois précis qui sont menacés ou qui ont été éliminés dans certains secteurs? Pouvez-vous préciser quels emplois ont disparu?

Mitch Davies: Au chapitre des réductions, deux éléments majeurs ont joué un rôle important dans notre approche.

Tout d'abord, nous nous sommes appuyés sur notre planification stratégique — qui était déjà bien avancée et très solide au sein du Conseil — pour prendre des décisions claires concernant les domaines de recherche qui sont performants et qui présentent un intérêt certain, mais qui n'atteignent peut-être pas la masse critique ou ne cadrent pas tout à fait avec notre plan. Nous avons décidé de réduire nos activités dans ces domaines et de recentrer nos axes de recherche afin d'obtenir un maximum de résultats. Nous voulons que le CNRC continue d'exceller en matière de recherche; nous avons donc dû faire certains choix. Cela signifie que certaines activités menées par le CNRC depuis de nombreuses années ont été abandonnées.

Nous allons également réduire l'ensemble de nos services administratifs internes et optimiser notre fonctionnement. Cela constituera un élément très important de notre programme de réduction des effectifs.

Dans l'ensemble, notre objectif est de nous concentrer sans ambiguïté sur les priorités du pays et de nous appuyer sur notre plan stratégique, qui est particulièrement solide, pour apporter des réponses concrètes sur la mission future de notre organisation.

Tony Baldinelli: Pourriez-vous nous indiquer quels sont les services précis du CNRC qui sont les plus touchés, notamment les postes dans certains domaines? Quels organes de recherche sont particulièrement touchés? Si vous pouviez en faire part au Comité, ce serait très utile.

Je voudrais aussi revenir sur le plan ministériel, qui parle d'utiliser l'intelligence artificielle. Le plan indique: « Afin de renforcer ses capacités internes, le CNRC déploie des outils d'intelligence artificielle générative de calibre industriel pour améliorer son efficacité. »

Avec quelles entreprises le CNRC travaille-t-il dans le domaine de l'intelligence artificielle?

Mitch Davies: Je vous remercie de votre question.

Nous avons une expertise considérable et approfondie en matière d'intelligence artificielle. Nous travaillons dans ce domaine depuis plus de 30 ans.

Notre approche a été de mobiliser les capacités internes de notre centre de recherche afin de définir notre stratégie d'adoption de l'intelligence artificielle. Je ne pense pas que toutes les organisations soient dans la même situation que nous, vu le niveau d'expertise que nous avons. Nous avons donc mis en place une approche très responsable, ce qui signifie que nous avons créé un environnement permettant d'utiliser l'intelligence artificielle au niveau de sécurité « protégé B » : nos informations restent ainsi sur nos propres systèmes et ne transitent pas par Internet. De cette manière, nous sommes en mesure de garantir le respect des normes gouvernementales en matière de sécurité de l'information, conformément aux attentes des responsables de la normalisation lorsque nous utilisons l'intelligence artificielle.

Il s'agit aussi de mettre au point des outils qui correspondent réellement à notre rôle. Comme nous travaillons dans le domaine de la recherche, nous avons beaucoup de données internes qui doivent être utilisées pour entraîner des modèles d'intelligence artificielle à des fins très précises. Nous avons de nombreux experts capables de saisir cette occasion. Voilà ce que nous voulons dire lorsque nous parlons d'utiliser notre propre approche de l'intelligence artificielle. Elle consiste à intégrer les modèles, puis à les adapter à un usage interne, conçu avec le plus grand soin afin que les renseignements ne soient pas exposés à Internet.

Tony Baldinelli: En ce qui concerne ces modèles que vous intégrez, faites-vous appel à des entreprises canadiennes, comme Cohere, par exemple? Avec quelles entreprises collaborez-vous?

Mitch Davies: Oui, nous travaillons avec Cohere. Nous les connaissons bien. Nous collaborons avec eux sur des projets dans le domaine de l'intelligence artificielle responsable, par exemple, mais, très franchement, il faut pouvoir disposer de modèles d'intelligence artificielle provenant de sources variées pour adopter une approche solide.

La question est de savoir comment les mettre à la disposition du personnel, de manière à pouvoir contrôler où vont les renseignements et comment les modèles sont utilisés. Il faut aussi que des experts encadrent l'utilisation des modèles, car ils ont évidemment des limites.

• (1115)

Tony Baldinelli: Rapidement, vu le peu de temps dont je dispose, pourriez-vous aussi dire au Comité quels sont ces modèles d'intelligence artificielle? Ensuite, si j'ai bien compris, le gouvernement va présenter sa stratégie en matière d'intelligence artificielle dans le courant de la journée.

Le CNRC a-t-il participé au processus de consultation du gouvernement fédéral auprès du public et des parties prenantes? Le gouvernement fédéral a-t-il sollicité l'avis du CNRC lors de l'élaboration de la stratégie en matière d'intelligence artificielle?

Mitch Davies: Dans le portefeuille du ministère de l'Industrie, nous travaillons bien sûr en étroite collaboration avec de nombreux responsables du ministère qui participent à l'élaboration de ces stratégies. Je ne pense pas que le CNRC cherche à intervenir dans le cadre d'une consultation publique. Je veux dire par là que nous sommes en mesure d'apporter notre expertise et nos conseils. Nous travaillons de très près avec nos collègues du ministère de l'Industrie sur toutes les questions liées à l'intelligence artificielle, notamment l'intelligence artificielle responsable...

Tony Baldinelli: Le ministère...

La présidente: Je m'excuse de vous interrompre. Le temps de parole de M. Baldinelli est écoulé. Vous pourrez peut-être y revenir lors du deuxième tour.

Nous passons maintenant à Mme Nathan pour six minutes.

Je vous en prie.

Juanita Nathan (Pickering—Brooklin, Lib.): Merci, madame la présidente. Je tiens également à remercier tous les témoins d'aujourd'hui.

Premièrement, le Canada a fait des progrès pour accroître la participation des femmes dans les domaines des sciences, de la technologie, du génie et des mathématiques, mais leur représentation reste inégale dans certains secteurs de la recherche de pointe et des technologies. Quels enseignements le CNRC a-t-il tirés pour attirer et fidéliser les femmes à des postes de recherche et de direction scientifiques, en particulier dans des domaines tels que la fabrication de pointe, l'intelligence artificielle et les nouvelles technologies? Quelles possibilités de progrès ou de croissance envisagez-vous pour l'avenir?

Mitch Davies: Cette question est très importante, car nous cherchons manifestement, dans notre plan, à ce que l'innovation soit inclusive: cela signifie que notre effectif doit être à l'image de la population canadienne et que nos méthodes de travail doivent tenir compte de la diversité des communautés et des intérêts au Canada. Ces deux aspects sont fondamentaux.

Je peux dire au comité que le pourcentage de femmes que nous en employons actuellement au CNRC dans les champs d'expertise où nous recrutons dépasse celui qui est disponible au sein de la population active depuis un certain temps déjà. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'y a plus rien à faire. Nous devons aussi avoir à l'œil le parcours professionnel des personnes et suivre de très près l'évolution des différents groupes dans leur environnement de travail au sein du CNRC. C'est très important.

Le CNRC compte plus de 90 nationalités différentes au sein de son effectif, qui est très diversifié. Cette diversité est le fruit de nos efforts de recrutement dans divers domaines sur de nombreuses années. J'ajouterais également qu'au CNRC, les femmes sont très bien représentées dans des domaines hautement spécialisés en génie et en sciences, car nous disposons de nombreux talents dans ces disciplines. C'est un atout considérable.

Vous constaterez que parmi les experts que nous présentons régulièrement dans divers champs de recherche en construction, on trouve de nombreuses femmes très influentes et très accomplies qui jouent un rôle clé dans la recherche dans ce secteur, alors que le secteur, lui, cherche encore à s'améliorer sur le plan de la représentation. Je pense que nous avons une excellente équipe de recherche, qui reflète bien la population canadienne et le talent qui s'y trouve.

Nous le voyons dans nos processus de recrutement. Des personnes extraordinairement brillantes, issues de tous les horizons et de milieux très variés, souhaitent travailler au sein de notre organisation. Nous en sommes très heureux.

Juanita Nathan: Merci de votre réponse.

Dans votre déclaration liminaire, vous avez mentionné que la diversité favorise l'innovation. Dans votre réponse, vous parlez de recrutement dans différentes communautés. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur le processus de recrutement? Par ailleurs, recherchez-vous particulièrement de nouveaux arrivants, des innovateurs autochtones ou des personnes issues de groupes sous-représentés? Comment les recrutez-vous?

Mitch Davies: Le CNRC s'est fixé des objectifs, particulièrement dans les domaines où nous devons améliorer la représentation sur le marché du travail. Il y a encore beaucoup de travail à faire du côté du recrutement de personnes autochtones au sein de notre organisation. Nous avons fait des progrès, mais nous devons en faire plus pour combler l'écart par rapport au pourcentage qu'ils représentent dans la population active.

Nous déployons aussi beaucoup d'efforts pour attirer davantage de personnes en situation de handicap au CNRC. Il y a un écart persistant de ce côté tant du point de vue de la disponibilité sur le marché du travail qu'au sein de notre effectif.

Ce sont là deux secteurs prioritaires, et nous nous sommes fixé des objectifs à cet égard. Nous avons la ferme intention de poursuivre nos efforts et de trouver des moyens de communication proactifs afin de combler ces lacunes. Nous consacrons beaucoup d'efforts à cela, mais c'est un travail qui n'est pas terminé.

En ce qui concerne les Canadiens racialisés, nous avons pris connaissance de la dernière enquête, qui est une nouveauté. Celle-ci nous lance un défi, car le Canada a changé, tout comme la composition de sa population. Avec l'enquête précédente, nous aurions dépassé le pourcentage dans la population active, mais maintenant, nous avons un petit écart à combler. Je suis convaincu que nous y parviendrons.

Bien franchement, cela se répercute à tous les niveaux de l'organisation, puisque l'on me rend compte de nos résultats, et que nous disposons d'un assez bon programme pour assurer le suivi de nos activités.

• (1120)

Juanita Nathan: Excellent, merci beaucoup.

L'économie de l'innovation au Canada ne repose pas seulement sur des découvertes révolutionnaires. Elle repose aussi sur la capacité des étudiants, des stagiaires, des techniciens et des chercheurs en début de carrière à participer à la transformation de ces découvertes en solutions ayant des applications concrètes.

Comment le CNRC collabore-t-il avec les collègues, les universités et ses partenaires de l'industrie pour veiller à ce que les jeunes Canadiens acquièrent les compétences et l'expérience pratique en recherche nécessaires pour travailler dans des secteurs émergents, tels que l'intelligence artificielle, la fabrication de pointe, les écotecnologies et l'informatique quantique?

Mitch Davies: Je tiens à souligner que le CNRC maintient un excellent programme de recrutement d'étudiants, qui est de l'ordre de 500 étudiants chaque année. Nous continuerons à atteindre cet objectif même en apportant des modifications à notre budget de fonctionnement. Nous sommes conscients que l'organisation ne doit pas être coupée de son vivier de talents. Nous devons continuer à renouveler notre effectif.

À titre d'exemple, nous parlions tout à l'heure de l'IA. Si nous parvenons au CNRC à réaliser les progrès que nous réalisons, c'est parce que nous recrutons des étudiants pour qu'ils travaillent sur

des projets d'IA, car ils possèdent les compétences dont nous avons besoin. Pour progresser dans le domaine de l'IA, il faut recruter des jeunes qui connaissent bien cette technologie et qui se sentent à l'aise avec celle-ci. Ils sont en train d'apprendre cela. Ils sont très enthousiastes. Ils sont ravis de rejoindre une organisation comme la nôtre, qui offre autant de possibilités dynamiques.

C'est d'ailleurs ce que nous faisons. Nous avons recruté des étudiants pour travailler sur toute une série de projets estivaux consacrés à des avancées en matière d'IA que nous pouvons adopter et qui pourront déboucher sur de véritables systèmes au sein du CNRC.

Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres, et nous agissons ainsi de manière tout à fait délibérée. Accueillir des étudiants, y compris des étudiants inscrits à un programme d'alternance travail-études et des titulaires de bourses de recherche postdoctorales au sein du CNRC, constitue un volet essentiel de notre plan de gestion des talents. C'est fort encourageant, car notre pays regorge de personnes extrêmement brillantes et compétentes. C'est aussi un défi pour nous, puisqu'il faut choisir les meilleures recrues pour le CNRC.

Juanita Nathan: Je vous remercie de votre réponse.

Pour terminer, comment le CNRC contribue-t-il à rendre les possibilités offertes par l'économie de l'innovation au Canada accessibles aux jeunes de tout le pays, y compris ceux issus de petites localités et...

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre. Votre temps est écoulé. Vous pourrez peut-être poser votre question pendant la deuxième ronde. Merci.

Nous passons au député Blanchette-Joncas, qui dispose de six minutes.

Vous avez la parole.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski—La Matapédia, BQ): Merci, madame la présidente.

Monsieur Davies, est-ce que le Conseil national de recherches du Canada participe à la gouvernance stratégique des secteurs qu'il désigne lui-même comme prioritaires?

[Traduction]

Mitch Davies: Je vais vous donner un exemple: l'aérospatiale. C'est un domaine de potentiel industriel où le Canada se distingue parmi un très petit nombre de pays, dans la mesure où nous sommes réellement capables de mener à bien nos activités industrielles dans ce secteur. Le CNRC s'implique depuis le premier jour dans cette industrie, et il le fait encore aujourd'hui. Nous continuons d'entretenir des liens très étroits avec celle-ci. Par exemple, au Québec, au sein d'Aéro Montréal, nous sommes à la table des discussions. Nous participons en tant que membre de cet écosystème.

En fait, je pense que ce qui distingue particulièrement le CNRC, c'est que nous travaillons en étroite collaboration avec les entreprises. Nous participons à leurs échanges, ce qui nous permet de connaître leurs besoins et d'y répondre. Nous considérons que cela fait partie intégrante de notre façon de travailler, et cela nous sert plutôt bien depuis plusieurs décennies.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: D'accord. Je vais vous donner des exemples précis.

Je vous remercie de l'exemple que vous avez donné.

Dans votre plan stratégique pour 2024-2029, vous avez parmi vos axes de recherche la santé et la biofabrication. Le gouvernement a créé le Groupe de travail sur le secteur pharmaceutique et des sciences de la vie. Est-ce que le Conseil national de recherches du Canada est présent au sein de ce groupe de travail?

[Traduction]

Mitch Davies: Nous sommes un organisme public relevant d'un ministère. Je crois que ce groupe est composé de représentants du secteur privé et qu'il a comme objectif de recueillir leurs points de vue. Nous pouvons nous acquitter de notre rôle en faisant valoir directement nos points de vue auprès de Santé Canada. Selon moi, rien ne nous empêche d'influencer leur orientation. S'ils sollicitent notre avis ou si nous avons des suggestions à formuler, nous ne manquerons pas de le faire. J'imagine qu'ils réservent également les places dans ce genre de groupe à ceux qui n'ont pas, comme l'a un organisme au sein du gouvernement, la capacité d'influencer directement les politiques.

Je pense que c'est ainsi...

• (1125)

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: La réponse, monsieur Davies, est donc que vous ne participez pas à ce groupe de travail.

[Traduction]

Mitch Davies: Pas directement, non... Nous ne participons pas à ce groupe de travail.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: D'accord.

Vous avez également parmi vos axes stratégiques les changements climatiques et la durabilité. Le gouvernement a mis sur pied le Groupe consultatif pour la carboneutralité. Est-ce que le Conseil national de recherches du Canada est présent à ce conseil?

[Traduction]

Mitch Davies: Nous ne faisons pas partie de ce groupe, pour les mêmes raisons que celles que je viens de donner.

Notre rôle est bien défini. Les domaines technologiques dans lesquels nous intervenons, les recherches que nous menons et les partenariats que nous entretenons témoignent de notre capacité à apporter des solutions. Ce n'est pas que nous ne nous soucions pas des politiques, mais celles-ci ne relèvent évidemment pas de notre responsabilité directe. Nous devons être présents pour répondre aux besoins du pays et mettre au point les solutions nécessaires. C'est peut-être simplement la différence entre un organisme qui élabore des politiques et un organisme de recherche scientifique qui travaille concrètement à trouver des solutions.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur Davies, vous avez également parmi vos axes stratégiques, bien sûr, les technologies numériques et quantiques. Le gouvernement a mis en place la Stratégie quantique nationale du Canada ainsi que le Conseil consultatif en matière d'intelligence artificielle. Est-ce que le Conseil national de

recherches du Canada est présent au sein de ce conseil consultatif et de ces groupes stratégiques?

[Traduction]

Mitch Davies: Ma collègue aura peut-être quelque chose à ajouter, car elle travaille depuis longtemps dans le domaine de la physique quantique au sein du conseil.

Dans ce cas précis, le CNRC a joué un rôle très actif tant dans l'initiative que dans les travaux au sein de l'écosystème qui ont mené à la Stratégie quantique nationale. Si j'ai une chose à dire, c'est que nous étions dans une position privilégiée pour façonner cette stratégie, pour tenter de l'influencer et pour en faire valoir l'importance auprès du gouvernement.

Nous nous occupons de nombreux éléments de cette stratégie. Nous disposons de fonds importants à allouer au milieu. Nous entretenons également des liens très étroits avec Industrie quantique Canada et l'ensemble des acteurs du secteur. Nous estimons jouer un rôle essentiel, ce qui est tout à fait normal, puisque nous sommes le laboratoire national du Canada dans ce domaine.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Il va falloir clarifier ça, monsieur Davies, parce que ce n'est pas clair.

Le Conseil national de recherche du Canada affirme être un accélérateur national d'innovation, mais le gouvernement crée des structures consultatives sectorielles et le CNRC n'y est pas présent.

Comment faites-vous pour développer l'innovation quand vous ne participez pas aux comités auxquels le gouvernement demande de se pencher sur ces questions afin d'établir des stratégies?

[Traduction]

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre.

Il y a un problème d'interprétation. Peut-on vérifier, s'il vous plaît? Il n'y a pas d'interprétation.

Monsieur Blanchette-Joncas, pouvez-vous dire quelques mots?

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: C'était une bonne question, madame la présidente. C'est dommage que vous m'ayez interrompu.

[Traduction]

La présidente: C'est réglé maintenant.

Je remets l'horloge à zéro. Allez-y.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci beaucoup.

Alors, monsieur Davies, reprenons ça.

Vous travaillez sur des axes stratégiques, le gouvernement crée des conseils consultatifs, mais vous n'y participez pas. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi?

[Traduction]

Mitch Davies: Je vais élaborer ce point, car il est lié à ma réponse précédente.

Nous coprésidons, avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada, l'instance au sein du gouvernement qui est chargée de superviser cette stratégie. Pour ce qui est de la consultation externe, à laquelle participent des organisations et des personnes de l'extérieur, le gouvernement a mis en place une structure. Il est inutile de reproduire notre rôle au sein du gouvernement en siégeant également sur une instance externe. Nous nous trouverions à prendre une place. Il est préférable que l'ensemble du milieu ait la possibilité d'influencer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. Nous n'avons aucunement l'impression que cela apporterait quelque chose, car, en ce qui concerne l'évolution de la Stratégie quantique nationale, notre degré d'implication est déjà très fort au sein du système.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Vous travaillez sur des axes stratégiques sur lesquels des groupes de consultation se penchent également. Ne trouvez-vous pas important que votre expertise soit également prise en considération par ceux-ci?

[Traduction]

Mitch Davies: La Stratégie quantique nationale tire pleinement parti de l'expertise du CNRC parce que nous faisons partie du gouvernement. Nous sommes à la fois un conseil et un organisme public, mais nous sommes pleinement intégrés à Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour ce qui est de fournir des conseils — au même degré que n'importe quel autre ministère — sur l'élaboration et la mise en œuvre concrète des objectifs de la stratégie. Je tiens à souligner que, depuis le tout début — quand nous en étions aux premiers balbutiements — jusqu'à aujourd'hui, nous avons eu l'impression de jouer pleinement notre rôle, de toutes les façons possibles.

Nous livrons également la marchandise. Il reste beaucoup à faire pour répartir les fonds et travailler avec nos partenaires afin que les choses prennent forme sur le terrain, au-delà des politiques. Nous livrons la marchandise grâce à notre expertise et à nos relations avec le monde de l'industrie et le milieu universitaire.

• (1130)

La présidente: Merci.

C'est au tour du député Ho. Il se joint à nous par vidéoconférence.

Député Ho, vous disposez de cinq minutes. Allez-y.

Vincent Ho (Richmond Hill-Sud, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci, président Davies, de comparaître aujourd'hui.

Le Conseil national de recherches du Canada est censé être le principal organisme de recherche scientifique et industrielle au Canada. Son mandat devrait être axé sur l'excellence, la commercialisation, la productivité et l'innovation applicable dans le monde réel. Pourtant, dans l'ensemble de l'écosystème de recherche fédéral, les subventions, le recrutement des titulaires de chaires, les rapports et la conformité institutionnelle sont désormais soumis à des exigences en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.

Le Programme des chaires de recherche du Canada comprend désormais des objectifs d'équité imposés par le gouvernement; les universités qui n'atteindront pas ceux-ci d'ici 2029 perdront leurs chaires. En somme, le gouvernement fédéral menace de retirer son financement de la recherche aux universités canadiennes si celles-ci

ne respectent pas leurs objectifs en matière de diversité, d'équité et d'inclusion d'ici 2029. Les programmes de recherche fédéraux exigent également que les personnes qui présentent une demande démontrent leur engagement en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets de recherche.

Président Davies, le premier critère d'attribution des fonds fédéraux à la recherche ne devrait-il pas être l'excellence scientifique et le potentiel commercial, dans l'intérêt national?

Mitch Davies: Pour notre part, l'excellence en matière de recherche est fondamentale. Elle est au cœur de notre stratégie et joue un rôle essentiel dans la manière dont nous menons nos activités en tant qu'organisme de recherche scientifique.

Le problème, c'est aussi que notre milieu de travail devrait être représentatif du pays. De plus, nous devons concevoir des activités qui reflètent réellement la diversité des besoins et des intérêts à l'échelle nationale, donc je pense que...

Vincent Ho: D'accord, mais...

Mitch Davies: ... l'inclusion et la diversité sont réellement intégrées à notre façon de mener nos activités et à l'environnement que nous créons pour nos employés. Ces deux aspects ne sont pas incompatibles.

Vincent Ho: Selon cette politique de mars 2026, le Programme des chaires de recherche du Canada prévoit que les établissements qui n'atteignent pas leurs objectifs d'équité pour 2029 perdront leur attribution de chaires. Elle semble indiquer que les universités perdront leur financement si elles ne respectent pas les politiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion imposées par le gouvernement, et qu'elles perdront aussi du financement destiné aux chaires de recherche pour chaque cible en matière de diversité, d'équité et d'inclusion qu'elles n'atteignent pas.

Faut-il en conclure que le financement fédéral des ressources n'est plus seulement octroyé sur la base du mérite, mais aussi en fonction de l'atteinte, par les universités, d'objectifs en matière d'équité, de diversité et d'inclusion?

Mitch Davies: Je laisserais au ministre compétent le soin de se prononcer sur les questions de politique concernant le financement des conseils de subventions aux sciences. Je peux parler de nos propres activités, mais je ne peux pas me prononcer directement sur une question de politique et sur ses répercussions sur d'autres organisations.

Vincent Ho: Cette politique est en place. Elle est tirée du site Web du Conseil national de recherches.

Mitch Davies: Vous ne faites pas référence à une politique du Conseil national de recherches.

Si vous parlez des conseils subventionnaires fédéraux et des subventions de recherche accordées par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, par le Conseil de recherches en sciences humaines ou par les Instituts de recherche en santé, ce n'est pas quelque chose dont nous sommes responsables. Il faudrait que vous posiez la question au ministère chargé des politiques et au ministre responsable.

Vincent Ho: Au cours de la dernière année, 37 universités canadiennes sur 38 ont reculé dans le classement mondial. Comment pouvez-vous continuer de justifier des embauches qui ne sont pas fondées sur le mérite alors que la réputation des universités canadiennes s'effondre?

Mitch Davies: Pour répondre à la partie de la question à laquelle je peux répondre, je dirais qu'il faut analyser très finement l'évolution des classements universitaires pour en comprendre la signification.

Je peux affirmer sans hésiter que la réputation des universités de recherche canadiennes est exceptionnelle. Le Canada a reçu de nombreux prix internationaux, et il jouit d'une reconnaissance importante dans des domaines bien connus. C'est tout à son honneur. Je laisserai aux experts de la recherche universitaire le soin de déterminer comment ces classements sont établis et ce qu'ils signifient.

Vincent Ho: Voici les objectifs du Programme des chaires de recherche du Canada: 50,9 % de femmes ou de groupes en quête d'équité de genre, 22 % de personnes racisées, 7,5 % de personnes en situation de handicap et 4,9 % d'Autochtones. Ce sont ces quotas qui déterminent l'accès aux subventions fédérales pour la recherche. Je suis curieux de savoir qui a fixé ces pourcentages.

Mitch Davies: Encore une fois, je ne me prononcerai pas sur la conception et la mise en œuvre de politiques dont nous ne sommes pas responsables. Je ne pense pas que ce serait responsable.

Je vous remercie de la question. Je vais laisser au ministre responsable le soin d'y répondre.

Vincent Ho: Je suis déconcerté, car quand une autre députée vous a posé une question sur la diversité, l'équité et l'inclusion, vous y avez répondu.

Comment le Conseil national de recherches définit-il une femme aux fins de l'embauche et de l'octroi de financement?

• (1135)

Mitch Davies: Quand les gens présentent une demande, ils s'auto-identifient. Nous tenons compte de leur réponse dans les limites du cadre de l'auto-identification, évidemment. Il y a de nombreux sujets assez délicats, comme les personnes qui s'auto-identifient comme ayant un handicap. Tout est lié à leur expérience et à la façon dont ils décident de remplir le questionnaire, ce que nous acceptons.

La présidente: Merci.

Le temps de parole de M. Ho est écoulé. Nous passons maintenant à M. Deschênes-Thériault, qui a cinq minutes.

Vous avez la parole.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Le Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC permet d'accélérer la croissance dans plusieurs de nos petites et moyennes entreprises au pays, notamment par une gamme de services en innovation et en financement. Parfois, nos PME n'ont pas toujours les capacités pour mener les projets de recherche-développement, et il y a des partenariats qui se créent, notamment avec des établissements collégiaux.

Dans ma circonscription, par exemple, il y a Innov, le centre de recherche appliquée et d'innovation du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, qui se concentre sur la bioéconomie. Ce centre a des partenariats avec des PME qui ont des projets parfois

financés par le Programme d'aide à la recherche industrielle. Ça mène à des innovations vraiment intéressantes dans ma région.

Donc, j'aimerais vous entendre nous parler de l'importance de ce programme, mais aussi de l'importance de favoriser des liens de collaboration entre les PME et des centres comme le centre Innov du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

Mitch Davies: Merci, madame la présidente.

Je veux souligner deux choses concernant le Programme d'aide à la recherche industrielle. D'abord, le programme accorde des subventions à des organisations dans les cas où celles-ci sont en mesure d'apporter une valeur concrète à la clientèle du programme. Des collèges, des écoles polytechniques et des organisations qui sont très axés sur la recherche appliquée reçoivent du soutien. De plus, nous avons un programme qui offre un aiguillage vers des centres d'accès à la technologie partout au pays pour que les petites entreprises avec lesquelles nous travaillons obtiennent la meilleure aide possible, en particulier au sein du système que nous avons créé.

Il existe de nombreux établissements qui font exactement ce dont a parlé le député. Ces établissements participent aussi au développement économique local et, bien souvent, ils élaborent leurs programmes de façon à répondre aux besoins des entreprises locales. Nous sommes ravis de financer et de soutenir ce système par l'intermédiaire de notre Programme d'aide à la recherche industrielle, qui existe partout au pays — pas seulement dans les villes. Nous pouvons répondre à des besoins très diversifiés, d'une province à l'autre ou d'une région à l'autre.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Cela m'amène à ma prochaine question.

Vous mentionnez l'importance d'appuyer la recherche et l'innovation dans tout le pays, y compris dans les communautés rurales ou en région. Nous avons des centres d'expertise de pointe dans les grands centres, mais, dans les régions, nous avons aussi des entreprises où il y a de l'innovation et des chercheurs qui font des avancées importantes.

Lorsque vous mettez en œuvre vos programmes et que vous appuyez la recherche et l'innovation au sein de nos PME, comment vous assurez-vous que ces programmes appuient aussi les entreprises et les secteurs dans les régions rurales?

[Traduction]

Mitch Davies: Cela fait 76 ans que nous développons le Programme d'aide à la recherche industrielle. Le plus important, c'est que les personnes que nous embauchons sont originaires de l'endroit où elles travaillent — ce qui, selon moi, est au cœur de la question du député. Nous embauchons des gens d'affaires qui ont déjà travaillé dans leur localité. Ils connaissent les besoins de leur clientèle et ils ont à cœur de redonner à la collectivité. Faire appel à ces gens pour qu'ils favorisent le développement économique et l'innovation, en particulier, est en soi une innovation institutionnelle remarquable.

De plus, ces gens ne restent pas assis dans un bureau. Ils se déplacent au Canada. En parcourant le pays, ils découvrent des projets et des entreprises qui valent la peine d'être soutenus, dans des endroits dont on n'a peut-être jamais entendu parler, mais où l'on accomplit des choses importantes, soit bâtir des entreprises et favoriser la croissance. Avoir de l'ambition ne dépend pas du lieu où on se trouve. Nous voulons que le programme soit là pour aider les personnes ambitieuses, où qu'elles se trouvent.

De plus, en ce qui concerne les changements que nous apportons, ce qui est une question qu'on pourrait poser... Veillera-t-on à ce que le programme demeure solide partout au pays? La réponse est oui.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Le mois dernier, le rapport du Groupe consultatif externe sur la création et la diffusion d'information scientifique en français a été publié. Il contient toute une série de recommandations ciblées pour renforcer l'écosystème de la recherche en français, notamment en matière d'innovation.

Comment entrevoyez-vous le rôle de votre conseil dans la mise en œuvre des recommandations pour renforcer cet écosystème de recherche?

• (1140)

Julie Lefebvre (vice-présidente, Technologies émergentes, Conseil national de recherches du Canada): Si je comprends bien, il y avait plusieurs recommandations. Il était question, par exemple, des publications en français. Je vais vous dire plusieurs choses.

Premièrement, dans notre cas à nous qui travaillons pour le Conseil national de recherches du Canada, nous pouvons nous exprimer dans la langue de notre choix. Effectivement, les publications et les communications sont faites dans la langue de notre choix.

Pour des raisons d'intégrité scientifique, étant donné que la traduction de rapports scientifiques est très difficile à faire, on les laisse dans leur langue d'origine et on en traduit ensuite des résumés ou des extraits. À part ça, nous travaillons très...

[Traduction]

La présidente: Merci. Le temps est écoulé.

Nous passons maintenant à M. Blanchette-Joncas, qui a deux minutes et demie.

Vous avez la parole.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur Davies, le Canada, par l'intermédiaire de son gouvernement, dit vouloir être un chef de file mondial en matière d'innovation. J'aimerais que vous m'expliquiez comment vous allez réaliser cet objectif, alors qu'on sait qu'environ 510 postes ont été supprimés dans le cadre du dernier budget et qu'il y aura des réductions annuelles de près de 200 millions de dollars à terme, des réductions de subventions et de contributions ainsi qu'un recentrage de certaines activités.

Pouvez-vous nommer des pays qui sont capables d'être des leaders mondiaux en matière d'innovation tout en effectuant des coupes dans la recherche et l'innovation?

[Traduction]

Mitch Davies: À ce sujet, je crois que le gouvernement s'est fixé deux objectifs.

Il y a d'abord la responsabilité financière, qui consiste évidemment à garantir, au niveau macroéconomique, la santé financière du pays. Le gouvernement a demandé à de grandes organisations fédérales, comme la nôtre, d'apporter leur contribution en établissant des priorités claires et concrètes et en faisant certains choix.

Je suis convaincu que nous pouvons mettre en œuvre notre plan stratégique tel quel avec les ressources à notre disposition, même en dépit des compressions et des choix que nous avons dû faire. Je dirais même que, grâce à la Stratégie industrielle de défense, nous bénéficions de ressources qui sont venues renforcer notre capacité de répondre aux besoins du Canada. Comme je l'ai mentionné, il s'agit d'un nouveau financement de près de 1 milliard de dollars.

Dans notre cas, je pense que le lien entre l'innovation, la défense et le développement industriel est très fort, et il...

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: J'ai compris le discours, monsieur Davies. Ma question, je vous le rappelle, portait sur des pays.

Alors, quel pays est capable d'être un leader mondial en matière d'innovation alors qu'il a procédé à des coupes en matière de recherche-développement?

[Traduction]

Mitch Davies: Je ne peux pas m'exprimer de manière détaillée sur la situation budgétaire de chaque pays et sur les résultats qu'il obtient. Le Conseil national de recherches a une forte capacité, et nous continuerons de la mettre à profit pour soutenir l'ensemble du système et le développement industriel...

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: D'accord, alors tout va bien, monsieur Davies.

[Traduction]

Mitch Davies: ... ainsi que les investissements du secteur privé, que nous voulons voir augmenter.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Pourriez-vous fournir au Comité la ventilation par province, notamment pour le Québec, des postes qui seront touchés et des compressions qui seront effectuées? J'aimerais également que soient ventilées les réductions prévues par les budgets en ce qui concerne les centres de recherche, les programmes de subventions et de contributions, ainsi que les collaborations universitaires et les projets avec les petites et moyennes entreprises.

[Traduction]

Mitch Davies: Nous serions heureux de vous transmettre des renseignements sur les lieux touchés et sur l'emplacement des postes qui seraient supprimés.

En ce qui concerne les programmes, sans avoir testé concrètement comment le Programme d'aide à la recherche industrielle appuiera les activités ou les autres programmes de collaboration, nous ne pouvons pas prédire exactement quelles seront les répercussions sur l'offre des programmes dans les régions en particulier. En revanche, en ce qui concerne la main-d'œuvre, nous savons où se trouvent les emplois touchés et nous pouvons transmettre cette information au comité.

La présidente: Merci. Le temps est écoulé.

Nous passons maintenant à M. Mahal, qui a cinq minutes.

Monsieur Mahal, vous avez la parole.

Jagsharan Singh Mahal (Edmonton-Sud-Est, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci à tous les témoins d'être ici.

Le gouvernement parle beaucoup des technologies à double usage, mais en l'absence d'une définition claire, n'importe quoi peut être défini comme ayant un double usage.

Je veux d'abord m'adresser à M. Davis. Comment le Conseil national de recherches détermine-t-il quels projets répondent réellement aux besoins en matière de défense nationale?

Mitch Davies: Il s'agit en premier lieu de savoir ce que le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes ont intérêt à appuyer ou à acquérir. C'est un très bon indice. C'est ce qui détermine ce qui est utilisé dans le contexte de la défense du Canada, et nous prenons cela très au sérieux.

Un produit, un service ou une technologie a un double usage s'il peut également être utilisé dans un contexte civil. Évidemment, c'est le marché qui en décide. Cela dépend aussi de la possibilité d'utiliser le produit à des fins de défense pour ensuite le commercialiser sur d'autres marchés dans le respect de la réglementation. Dans de nombreux cas, il est possible de faire les deux.

Je pense que, sur le plan commercial, pour que ces entreprises puissent demeurer solides sur le long terme, le marché sur lequel elles évoluent doit, dans la mesure du possible, présenter un caractère unique et répondre à un double objectif. L'industrie aérospatiale du Canada est un bon exemple. Jusqu'à présent très axée sur le secteur civil, elle a désormais la possibilité de se tourner vers le secteur de la défense, ce qui vient apporter un soutien solide à une industrie dans laquelle il est très difficile de mener à bien des programmes technologiques. Selon moi, en s'appuyant sur le secteur de la défense, cette industrie se renforcera au Canada.

• (1145)

Jagsharan Singh Mahal: Même si vous avez donné une explication, je pense qu'il serait utile pour le public canadien de savoir s'il existe des définitions concrètes pour déterminer quels sont les critères, comment le gouvernement définit la notion de « double usage » et quels projets serviront à la défense nationale.

Quoi qu'il en soit, je vais passer à ma question suivante. Combien de technologies de défense soutenues par le Conseil national de recherches du Canada les Forces armées canadiennes ont-elles acquises ou déployées jusqu'à présent?

Mitch Davies: Madame la présidente, je ne peux pas donner de chiffre exact sans avoir effectué un travail approfondi pour obtenir une réponse précise. Nous menons de nombreux projets pour appuyer les Forces armées canadiennes et le ministère de la Défense nationale depuis plusieurs décennies, donc je ne peux pas répondre à...

Jagsharan Singh Mahal: Je comprends que vous n'avez pas de liste de projets. Pouvez-vous nommer cinq éléments qui ont été donnés aux Forces armées canadiennes jusqu'à maintenant?

Mitch Davies: S'il s'agit de savoir si le Conseil national de recherches travaille sur un projet pour les Forces armées canadiennes et s'il a atteint les objectifs du projet, il y en a beaucoup. Je vais vous donner un exemple, mais j'en ai plein d'autres. Je les transmettrai avec plaisir au Comité.

Récemment, nous avons reçu un prix international pour avoir fait voler un hélicoptère de façon autonome dans l'espace aérien à usages multiples. Nous avons remporté le plus prestigieux prix international pour nos travaux en technologie. Le projet a été appuyé par Recherche et développement pour la défense Canada.

Les exemples sont nombreux. Je pourrais vous donner une très longue liste de projets de ce genre où nous avons fait progresser la technologie...

Jagsharan Singh Mahal: Est-ce que les Forces armées canadiennes ont déployé cette technologie à l'heure actuelle?

Mitch Davies: Cette forme de système autonome — un hélicoptère qui vole dans un espace aérien très actif — est en train d'être déployée et mise à l'essai de manière robuste. Ces technologies finiront par être utilisées, mais nous devons nous assurer qu'elles sont robustes et qu'elles donneront les résultats escomptés.

Les technologies aérospatiales ne se déploient pas en quelques mois. Elles doivent satisfaire à des normes très élevées. Elles doivent prouver leur fiabilité avant d'être déployées sur le terrain. Voilà où notre expertise entre en jeu.

Jagsharan Singh Mahal: Nous manquons de temps, alors permettez-moi de poser une dernière question avant la fin.

Si un projet reçoit le soutien du CNRC, mais qu'il ne fait jamais l'objet d'une acquisition par le ministère de la Défense nationale et n'est jamais employé dans les opérations des Forces armées canadiennes, le CNRC considère-t-il qu'il s'agit d'un succès ou d'un échec?

Mitch Davies: Je pense que le fait de développer une technologie très ambitieuse est en soi une réussite. Cela fait progresser les compétences et les capacités de nos équipes. Dans bien des cas, nous mettons au point des technologies qui auraient le potentiel d'être brevetées en cours de route. La décision d'adopter ou non ces technologies n'est pas nécessairement le seul critère de réussite qui compte. Je pense en fait qu'il y a beaucoup à gagner à se lancer dans des projets très difficiles. En fait, la plupart des choses très difficiles que nous cherchons à réaliser viennent avec un taux d'échec élevé en raison de leur grande complexité. Mais oui, il y a des avantages.

La présidente: Le temps de parole de M. Mahal est écoulé.

Nous passons maintenant à Mme McKelvie, pour cinq minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

Jennifer McKelvie (Ajax, Lib.): Merci, madame la présidente.

Cette question va tout à fait dans le sens de ce que je voulais demander.

Le Comité a beaucoup parlé de moderniser la recherche fédérale et de se concentrer davantage sur les projets de recherche axés sur une mission. Je suis très favorable à cette approche, car je pense parfois que nous devrions en faire moins, mais mieux. Nous devrions cerner nos forces et établir des priorités, surtout en ce moment, alors que nous nous lançons dans cette nouvelle ère d'édification de la nation et de développement du secteur de la défense.

Selon vous, quelles sont les forces du CNRC sur lesquelles vous pourriez vraiment miser? Quelles devraient être certaines de ces missions? C'est une question que j'adore poser à des universitaires autour d'un repas. Elle génère un très large éventail d'idées, comme, par exemple, l'informatique quantique. Je leur demande ce qu'ils feraient avec un ordinateur quantique, et un excellent exemple serait d'avoir des communications sécurisées d'un bout à l'autre du pays. Le Canada a toujours été reconnu pour son secteur des communications. C'est un exemple d'utilisation potentielle d'un tel ordinateur.

Pour donner un autre exemple, le Canada est un chef de file des biotechnologies et pourrait être un chef de file dans le domaine émergent de la biologie synthétique. Il conviendrait alors de demander à quelles fins ces technologies pourraient être employées. Un excellent exemple de cela serait les technologies à ARN messager, ou ARNm, pour les maladies auto-immunes. Dans certains cas, les Canadiens sont les meilleurs dans ce domaine, comme pour la sclérose en plaques, par exemple.

Pourriez-vous nous donner quelques exemples de missions semblables que nous devrions entreprendre, selon vous? Comment le CNRC est-il un chef de file et prêt à prendre les devants? Comment pouvez-vous travailler plus étroitement avec le milieu universitaire et d'autres intervenants pour y arriver?

• (1150)

Mitch Davies: Je vous remercie de la question.

La première chose que je veux dire au Comité, c'est qu'il y a environ sept ou huit ans, le CNRC a mis en place des programmes Défi pour faire exactement ce dont vous parlez. L'expertise du CNRC doit être combinée aux meilleurs experts de l'extérieur de l'organisation. Nous définissons les domaines qui sont importants pour le pays, puis nous les explorons pendant sept ans. C'est un travail à long terme, ciblé et délibéré, dont l'objectif est d'atteindre certains résultats. Ces programmes sont approuvés par notre ministre pour confirmer qu'ils répondront aux besoins du pays et qu'ils sont pertinents.

Je vais vous donner un exemple très pertinent par rapport à ce dont vous avez parlé.

Un nouveau programme que nous venons de lancer est le Défi « Intéresseutage quantique », qui a reçu du soutien grâce à la stratégie industrielle de défense. Il s'agit de faire exactement ce qui a été mentionné: élaborer la technologie nécessaire pour transmettre un état quantique sur de longues distances et, essentiellement, créer les réseaux quantiques de l'avenir.

Le Canada possède tous les ingrédients requis. Nous devons le réaliser, mais nous devons aussi connecter tout cela. Voilà l'objectif du programme. Voilà pourquoi il s'étend sur sept ans. Voilà pourquoi nous ne travaillons pas seuls. Nous collaborons avec des universitaires et avec des entreprises. Cette approche fait partie de la boîte à outils que nous avons élaborée au CNRC tout au long des 10 dernières années de changements et de réformes. C'est ainsi que le CNRC se retrouve maintenant à jouer exactement le bon rôle. Nous sommes dans une position unique au Canada pour jouer ce genre de rôle.

Jennifer McKelvie: Merci.

La stratégie industrielle de défense et BOREALIS sont en train d'être mis sur pied afin de mieux établir des liens entre le secteur de la défense et le milieu universitaire, d'autres ministères et, je crois, le CNRC.

Comment participez-vous à BOREALIS? Plus précisément, quel rôle jouez-vous dans les nouveaux carrefours sécurisés de l'innovation pour la défense?

Mitch Davies: Nous avons affecté du personnel au bureau de projet conjoint pour appuyer l'élaboration de BOREALIS dès le début, à l'étape où l'on déterminait comment BOREALIS atteindrait ses objectifs. En tant que plus grande organisation fédérale de recherche-développement, il était important d'y participer afin de veiller à ce que tout ce que nous avons à offrir puisse servir à atteindre les objectifs du gouvernement à l'égard de BOREALIS.

Au fur et à mesure que des investissements et des choix seront faits pour le portefeuille des carrefours sécurisés de l'innovation pour la défense, vous verrez le CNRC travailler en étroite collaboration avec les entités choisies, surtout s'il s'agit d'organisations universitaires ou qui font partie de l'écosystème. En fait, j'espère que nous aurons déjà des relations très solides avec elles. Les programmes Défi dont j'ai parlé nous ont permis d'établir des relations très étroites, de sorte que nous sommes bien placés pour livrer la marchandise. La distinction importante est que nous avons une équipe d'experts très talentueux. Nous avons également des liens très solides avec de petites et moyennes entreprises. C'est quelque chose qu'il est pratiquement impossible de reproduire. Nous offrons ces capacités et ces actifs pour aider le gouvernement à atteindre ses objectifs avec BOREALIS.

Je pense que c'est là que nous sommes rendus. Il y aura évidemment d'autres décisions à prendre au sujet de la structure et du fonctionnement. Nous jouerons un rôle à cet égard, dans la mesure où nous pouvons être utiles.

Jennifer McKelvie: Ma dernière question est...

Oh, je n'ai plus de temps.

La présidente: Le temps est écoulé.

Nous allons maintenant commencer notre troisième ronde avec M. Holman, pour cinq minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

• (1155)

Kurt Holman (London—Fanshawe, PCC): Merci, madame la présidente.

Je remercie le témoin d'être avec nous aujourd'hui.

Monsieur Davies, il semblerait que le Canada soit entré en récession. Cela m'inquiète beaucoup, car la région de London, y compris la circonscription de London—Fanshawe que je représente, affiche un taux de chômage de 9,2 %, le plus élevé du Canada. Par ailleurs, les économistes nous ont maintes fois mis en garde contre les problèmes de productivité de longue date du Canada.

Étant donné que le mandat du CNRC comprend le soutien à l'innovation et à la commercialisation, comment évaluez-vous si les investissements du CNRC améliorent réellement la compétitivité économique et la productivité du Canada?

Mitch Davies: Sur le plan de l'économie, le rôle le plus important du CNRC, qui est très direct et que l'on peut mesurer, c'est le soutien que nous apportons aux petites et moyennes entreprises. Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, nous aidons 10 000 entreprises chaque année. La question est la suivante: qu'arrive-t-il lorsqu'elles reçoivent cette aide? Comment en tirent-elles parti?

Nous disposons de solides indicateurs de rendement clés, ou IRC, pour suivre ce qui se passe. Le taux de croissance des entreprises avec lesquelles nous travaillons est de 33 %. Au cours de la dernière année, le taux de croissance de l'emploi a été de 13 %. C'est un domaine qui a récemment connu une tendance à la baisse. Je pense que cela reflète certaines des incertitudes et des enjeux économiques que vous avez soulevés. En substance, les entreprises se concentrent sur leurs activités internes, mais elles n'augmentent pas nécessairement leurs effectifs. C'est un domaine dans lequel nous souhaitons voir émerger des possibilités en termes de croissance et d'emploi au sein des entreprises avec lesquelles nous travaillons. Nous suivons cela de très près. En fait, si l'on examine ces données sur une longue période, on peut voir les résultats obtenus par le Programme d'aide à la recherche industrielle, ou PARI.

L'autre statistique importante est que les entreprises soutenues par le PARI représentent à peu près 80 % de celles qui lèvent le plus de capitaux propres, même après avoir travaillé avec nous. La question est de savoir si nous choisissons judicieusement nos partenaires. Je pense que nous disposons de preuves assez solides que c'est le cas. Ces entreprises se développent, gagnent en importance, créent davantage d'emplois et deviennent de véritables exportateurs pour le Canada. Pour y parvenir, nous devons commencer par travailler avec les petites entreprises. Ce sont elles qui feront évoluer la productivité que nous recherchons à long terme.

Nous devons nous concentrer sur le quotidien dans nos relations avec ces entreprises et bien faire notre travail en distribuant les fonds dont nous disposons. Quant à savoir si tout cela se traduit, à l'échelle mondiale, par une productivité élevée... Je pense que nous y contribuons, mais il y a beaucoup d'autres facteurs qui doivent être réunis pour que cela fonctionne.

Kurt Holman: Pouvez-vous citer des exemples concrets où la recherche soutenue par le CNRC s'est traduite par une croissance économique mesurable, des investissements du secteur privé ou la création d'emplois ici au Canada?

Mitch Davies: Encore une fois, je pense que les données clés sont celles que j'ai mentionnées jusqu'à présent. J'ajouterais également que l'analyse économique du PARI — qu'ils ont réalisée — confirme que nous obtenons un rendement d'environ 5 \$ pour chaque dollar investi dans le cadre du programme et que celui-ci soutient 13 000 emplois.

Je ne veux pas citer d'entreprises en particulier, mais je pense que pratiquement toutes les entreprises dont on ignorait l'existence il y a 10 ans et que l'on connaît aujourd'hui ont, dans la plupart des cas, travaillé avec le PARI à leurs tout débuts, à un stade où le soutien qu'elles ont reçu a été déterminant pour leur permettre de se lancer ou non. Dans certains cas, si elles n'avaient pas pu faire appel à nous à un stade où le risque est maximal, où il est très risqué pour des investisseurs de s'engager... Je pense que c'est un programme qui contribue grandement à leur donner les moyens de croître.

Toute une question se pose quant à ce dont on a besoin pour maintenir le capital, pour soutenir le processus de croissance et pour disposer du soutien adéquat et du système approprié à cet effet. Ce sont là des questions que vous pourriez poser à d'autres personnes qui comparaitront devant votre comité. Je pense qu'il est important de savoir que le PARI s'attache avant tout à bien faire son travail, dans le cadre de ce système global, afin de créer des possibilités de croissance pour les très petites entreprises et de leur permettre de réaliser de réels progrès pendant la durée de leur collaboration avec nous.

Kurt Holman: Le Canada est souvent reconnu pour la qualité exceptionnelle de sa recherche, mais nous avons souvent du mal à transformer cette recherche en entreprises canadiennes, en propriété intellectuelle canadienne et en emplois canadiens.

Quelle proportion de la recherche soutenue par le CNRC reste finalement au Canada sous forme d'activité économique, plutôt que d'être commercialisée ou acquise ailleurs?

Mitch Davies: D'autres indicateurs de rendement clés suivis par le Conseil portent sur notre contribution à la propriété intellectuelle. Les travaux que nous menons, auxquels nous contribuons et que nous créons dans nos laboratoires viennent enrichir la boîte à outils globale du Canada. Nous déposons environ 200 nouveaux brevets chaque année. Notre portefeuille compte 1 800 brevets, dont plus de 500 font l'objet d'une licence active.

En matière de licences, nous nous orientons de plus en plus vers des institutions et entreprises canadiennes. Près de 80 % de ces licences sont attribuées à une entreprise canadienne capable de s'appuyer sur nos travaux pour en tirer parti concrètement dans notre pays.

En tant qu'organisme de recherche, en détenant et en développant de la propriété intellectuelle pour le Canada, nous contribuons à répondre aux préoccupations soulevées dans la question.

● (1200)

La présidente: Merci.

Le temps de parole de M. Holman est écoulé. C'est maintenant au tour de M. Rana, pour cinq minutes.

Allez-y, monsieur Rana.

Aslam Rana (Hamilton-Centre, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci à tous les témoins pour le temps précieux qu'ils nous consacrent.

Étant un résident d'Hamilton, j'aimerais beaucoup en savoir plus sur le rôle que joue le Conseil national de recherches en collaboration avec l'Université McMaster pour établir un pôle d'innovation dans le Sud de l'Ontario, à Hamilton, ville qui abrite la plus grande industrie sidérurgique du Canada.

Mitch Davies: Pour le Canada, la possibilité de soutenir la transformation en cours dans les technologies de fabrication du secteur automobile revêt une importance considérable. Cela implique de s'orienter vers l'électrification comme principale source d'énergie, ce qui représente en réalité une modification de l'ensemble du véhicule.

Nous reconnaissons l'atout majeur que constitue l'Université McMaster dans ce domaine. Elle dispose d'une recherche de grande qualité et très approfondie, de liens étroits avec les grands constructeurs automobiles, ainsi que de nombreux résultats de recherche très solides que nous pouvons mesurer. Nous avons décidé de créer un centre de collaboration avec McMaster afin de mettre en commun nos forces respectives. Nous sommes en parfaite adéquation avec eux, car notre objectif est d'accompagner les fournisseurs de niveaux 1, 2 et 3 de la chaîne d'approvisionnement, qui doivent eux aussi se réorienter et faire évoluer leurs technologies dans le cadre de cette transition vers l'électrification des transports.

En travaillant main dans la main avec l'Université McMaster, je pense que nous pouvons accomplir davantage. Nous pouvons également optimiser nos efforts. Nous pouvons installer notre équipement dans leurs locaux. Ils disposent de leur propre équipement sur place, et nous pouvons utiliser ce que la Fondation canadienne pour l'innovation a financé au fil des ans ainsi que les ressources du CNRC pour les faire fonctionner ensemble. Nous devons au pays de relier ces éléments entre eux afin d'avoir un impact plus important; nous sommes donc très enthousiastes à l'idée de travailler en étroite collaboration avec McMaster. C'est un acteur très important dans ce domaine.

Aslam Rana: Je suis persuadé que M. Baldinelli, mon collègue du Sud de l'Ontario, sera lui aussi intéressé de savoir comment le CNRC contribue à faire évoluer notre industrie sidérurgique traditionnelle vers la fabrication de pointe et l'automatisation.

Mitch Davies: Le CNRC apporte sa contribution grâce à ses travaux de recherche dans les domaines de la fabrication de pointe, de l'automatisation, de la robotique et d'autres domaines de cette nature. Pour répondre à cette question, je me reporte à Ressources naturelles Canada, ou RNCan, qui dispose du laboratoire du Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie à McMaster. Il joue un rôle essentiel dans l'industrie sidérurgique de la région. Nous sommes là pour apporter à RNCan tout le soutien dont il aura besoin afin de mener à bien les programmes qu'il met en œuvre pour le secteur sidérurgique.

Nous avons structuré cet espace de manière à ce qu'il développe, au fil des ans, de nombreuses compétences et atouts en matière de recherche, et nous ne souhaitons pas le reproduire. Nous voulons déterminer comment nous pouvons apporter un complément à ce qu'il fait déjà, car sa présence est très importante. Je pense que notre implantation à McMaster, au sein du nouveau pôle d'innovation du Sud de l'Ontario, sera très bénéfique pour favoriser les synergies entre nous et RNCan à cet égard également.

Nous nous efforçons de répondre aux besoins de notre secteur automobile, sur lequel nous concentrons particulièrement nos efforts.

Aslam Rana: Le gouvernement s'est engagé à consacrer 962 millions de dollars sur huit ans au renouvellement des installations du CNRC. Quel montant a été dépensé, quelles installations ont été rénovées et quelles nouvelles capacités de recherche ont été mises en place?

Mitch Davies: Je peux dire qu'à l'heure actuelle — et il s'agit de fonds liés à la stratégie industrielle de défense ainsi qu'au renouvellement des installations du CNRC —, nous avons pour près de 1,2 milliard de dollars de projets de renouvellement des immobilisations en cours.

Au cours du dernier exercice financier, nous avons augmenté de 256 % le volume de nos marchés pour ces projets par rapport à l'année précédente. Le CNRC connaît une phase de développement sans précédent dans son histoire. Nous tenons nos engagements, et nous le faisons rapidement. Nous disposons d'un vaste portefeuille de projets en cours. Bon nombre d'entre eux sont encore en phase de réalisation. Je pourrais vous fournir de l'information sur la liste de ces projets. Nous publions cette information afin que les Canadiens puissent la consulter sur notre site Web et découvrir les domaines dans lesquels nous investissons.

Cela concerne l'ensemble de nos installations. Ici, à l'aéroport d'Ottawa, nous modernisons notre soufflerie. Nous modernisons nos installations dédiées à la fabrication de pointe. Nous moderni-

sons nos installations de biotechnologie. À l'échelle du Conseil, c'est en effet une période très importante sur le plan de la construction.

• (1205)

Aslam Rana: Le CNRC a lancé 74 projets internationaux et a coprésidé Eureka. C'est la première fois qu'un pays non européen occupe cette fonction. Comment ces partenariats se traduisent-ils par des avantages concrets et à long terme pour les entreprises et les travailleurs canadiens?

La présidente: Vous disposez de 10 secondes pour répondre.

Mitch Davies: Notre coprésidence d'Eureka avec l'Allemagne marque la première fois qu'un pays non européen assure cette coprésidence et la première fois qu'il y a une coprésidence. Il s'agit du plus grand réseau public d'innovation de la planète. Cela signifie que nos PME collaborent avec des PME issues des pays européens, mais aussi d'ailleurs. Elles travaillent ensemble. Elles unissent leurs forces et se développent ainsi de concert. C'est un grand atout pour nos PME.

La présidente: Merci.

C'est maintenant au tour de M. Blanchette-Joncas, pour deux minutes et demie.

Allez-y, je vous prie.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur Davies, est-ce que vous avez eu une rencontre avec la ministre de l'Industrie depuis son entrée en poste en avril 2025?

[Traduction]

Mitch Davies: Certainement. J'ai rencontré la ministre et j'ai également participé à plusieurs événements. La ministre a fait des annonces concernant le CNRC.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Quel a été le sujet des discussions?

[Traduction]

Mitch Davies: Je ne parlerai pas des sujets abordés lors de mes échanges avec la ministre. Une partie de mon rôle consiste à la seconder, et évidemment, la discrétion dont doit faire preuve un fonctionnaire au service de son ministre est tout à fait de mise. Je ne dévoilerai pas les détails de nos discussions.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Donc, vous êtes payé par des fonds publics, mais les conseils que vous voulez donner pour aider le public sont confidentiels. Est-ce bien ça?

[Traduction]

Mitch Davies: Nous pouvons fournir des informations, des conseils et un soutien à un ministre. C'est également ce que nous faisons...

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre. La sonnerie d'appel se fait entendre. Un vote a été demandé. Je dois obtenir le consentement unanime des députés s'ils veulent que nous poursuivions pour 20 minutes de plus.

Tout le monde est-il d'accord? La sonnerie vient de commencer. Elle durera 30 minutes; nous allons donc continuer pendant encore 20 minutes.

Des députés: D'accord.

La présidente: Merci.

Allez-y, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente. C'est une drôle de coïncidence: c'est toujours quand c'est moi qui parle qu'on se fait interrompre.

Monsieur Davies, j'en comprends que vos discussions sont de nature confidentielle, mais est-ce que vous avez discuté de votre plan stratégique?

[Traduction]

Mitch Davies: Les discussions que j'ai eues avec la ministre ont porté sur des dossiers précis qui sont très importants. Dans un cas, la discussion porte actuellement sur la manière dont nous comptons présenter publiquement notre plan pour aller de l'avant avec le Centre canadien de fabrication de dispositifs photoniques. Lorsque la ministre a pris ses fonctions, j'étais présent pour lui expliquer ce que nous faisons et lui présenter les projets potentiels, mais je ne m'avancerai pas davantage quant à la nature de notre discussion.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Il y a un grand mystère que je tente d'élucider et je vais avoir besoin de votre aide. Le gouvernement dit qu'il veut renforcer son autonomie scientifique, sa souveraineté — c'est le mot très à la mode ces temps-ci —, son autonomie industrielle et sa souveraineté technologique. Cependant, j'essaie de comprendre comment on peut renforcer tout ça en réduisant les effectifs du plus grand organisme fédéral de recherche au Canada.

[Traduction]

Mitch Davies: Je pense que notre mission principale consiste à atteindre l'objectif qui a été défini, soit de maximiser les possibilités au Canada pour que nos meilleures idées puissent se concrétiser. Toutes nos actions seront axées sur cet objectif.

En faisant des choix concernant des programmes précis et certains domaines de recherche, nous avons pris des décisions stratégiques dans les domaines où nous pensons avoir le plus grand impact. Je pense que nous pouvons faire preuve de retenue et prendre des décisions judicieuses, tout en continuant à apporter une contribution à grande échelle. Dans certains cas, certains des programmes de moindre envergure que nous avons conservés ont été supprimés, mais je pense que nous avons fait des choix qui s'inscrivent dans l'objectif de renforcer le développement industriel, car nous nous sommes appuyés sur notre plan stratégique pour orienter notre démarche.

La présidente: Merci.

Le temps de parole de M. Blanchette-Joncas est écoulé.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Je pense qu'il me reste encore 25 secondes, madame la présidente, en raison de l'interruption.

[Traduction]

La présidente: D'accord. Puisque nous avons relancé le chronomètre après avoir parlé de la sonnerie, vous pouvez poursuivre.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci.

Monsieur Davies, je veux savoir quels secteurs de recherche auraient reçu davantage de ressources si des compressions n'avaient

pas été exigées par le gouvernement. Qu'est-ce que le CNRC aurait fait et qu'il n'est pas capable de faire en ce moment?

[Traduction]

Mitch Davies: Notre plan stratégique, qui était en place avant que le gouvernement ne décide de procéder à des réductions dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses, est resté inchangé avant ces coupes, et ne changera pas par la suite. En fait, les décisions que nous avons prises reposent sur notre plan stratégique.

Dans un organisme qui effectue des recherches à long terme, il y a de nombreux domaines dans lesquels des chercheurs développent une expertise...

• (1210)

La présidente: Je suis désolée. Le temps de parole de M. Blanchette-Joncas est écoulé.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Je demanderais une réponse par écrit, madame la présidente.

[Traduction]

La présidente: Rapidement, je vous prie de répondre en quatre ou cinq secondes, si vous le pouvez.

Mitch Davies: Nous devons alors choisir les domaines que nous allons conserver, ainsi que ceux qui correspondent vraiment à notre stratégie, ce que nous avons réalisé avec intégrité. Nous avons fait part de ces choix. Tout ce que nous faisons était à un niveau d'excellence, mais la question de savoir si c'était pertinent dans le cadre du plan était...

La présidente: Merci.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, pourriez-vous lui demander de nous fournir une réponse par écrit? Je les ai lus, les plans stratégiques, mais ils ne nous disent pas quelles seront les conséquences de ces réductions.

[Traduction]

Mitch Davies: Nous nous ferons un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements. Absolument.

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant à M. Au, pour cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

Chak Au (Richmond-Centre—Marpole, PCC): Merci.

Compte tenu de mon parcours dans l'enseignement supérieur, je suis préoccupé par le déclin du classement des universités canadiennes à l'échelle internationale. C'est pourquoi j'ai quelques questions à ce sujet.

On nous a expliqué que ce n'était pas dû au mauvais rendement de nos universités. Au contraire, c'est que nos concurrents investissent mieux et plus vite que nous dans la recherche et le développement.

Disposez-vous de données comparant nos investissements dans la recherche universitaire à ceux de nos concurrents, tels que la Corée du Sud, la Chine, Singapour et l'Allemagne?

Mitch Davies: Je renverrais la question du député aux représentants d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, ou ISDE. Je pense qu'ils seraient les mieux placés pour fournir des renseignements très fiables comparant le soutien canadien à la recherche et au développement sous toutes ses formes. C'est leur rôle. Ils sont responsables de la politique scientifique. Ce n'est pas un domaine qui relève directement de nous.

Je vous remercie tout de même pour cette question, mais il serait préférable de l'adresser à ce ministère.

Chak Au: Êtes-vous d'accord pour dire qu'en tant que pays, nous accusons un retard en matière de recherche et de développement par rapport à d'autres?

Mitch Davies: D'après les chiffres que je connais grâce aux divers rôles que j'ai joués... Pendant un certain temps, j'ai travaillé dans le domaine de la politique scientifique. De toute évidence, le rôle général du Canada en matière de recherche et développement — ainsi que le niveau de cette activité — a, dans certains cas, été inférieur à celui de pays comparables. Le soutien public à la recherche et au développement a été important. Le soutien à la recherche et au développement dans l'enseignement supérieur a été très important par habitant au Canada pendant de nombreuses décennies. C'est pourquoi nous disposons aujourd'hui d'excellentes universités.

Je pense qu'il y a également une question concernant la recherche et le développement privés. Il s'agit de la recherche et du développement menés par les entreprises. Malheureusement, la tendance dans ce domaine est à la baisse depuis plusieurs années. Évidemment, c'est préoccupant en ce qui concerne le développement et la croissance industriels à long terme par rapport à nos concurrents. Il y a beaucoup d'éléments dans ces tendances que nous devons examiner et prendre au sérieux pour déterminer ce que nous devons faire pour y répondre.

D'après les statistiques les plus récentes, on observe une certaine reprise de la recherche et du développement dans le secteur privé. Encore une fois, ce n'est pas quelque chose que je suis de près, alors je vous invite à vous adresser à Statistique Canada ou à ISDE pour obtenir plus de renseignements à ce sujet.

Chak Au: Selon mes recherches, la Corée du Sud investit environ 5 % de son PIB dans la recherche et le développement, l'Allemagne, 3,1 %, la Chine, 2,6 %, et Singapour, 2,1 %. Le Canada n'investit que 1,7 %, ce qui signifie que nous sommes à la traîne par rapport à d'autres pays. De ce fait, nos investissements en recherche et développement sont insuffisants, et le fait est que, de plus en plus, nos universités doivent compter sur des subventions ou des investissements étrangers pour mener à bien leurs travaux de recherche. Le problème est que, dans de nombreux cas, les retombées de ces recherches profiteront à des pays étrangers ou à des bailleurs de fonds d'outre-mer. Nous finançons en réalité nos concurrents, car les retombées de ces résultats permettront d'accélérer leurs propres recherches.

La présidente: Veuillez répondre en 15 secondes.

Mitch Davies: Renforcer les capacités et les compétences industrielles, stimuler la recherche et le développement dans le secteur privé, et veiller à ce que nos talents et nos idées puissent être mis en œuvre au Canada constituent un objectif important. Il y a beaucoup à faire pour l'atteindre, mais c'est essentiel.

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant à M. Eyolfson, pour cinq minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

• (1215)

Tony Baldinelli: Madame la présidente, j'invoque le Règlement au sujet de l'horaire.

Compte tenu du vote qui aura lieu sous peu et pour lequel nous allons nous absenter, lorsque nous reviendrons, vous devrez nous accorder un délai de 10 minutes pour reprendre la séance, ce qui nous fera probablement dépasser 13 heures. Qu'est-ce que le Comité souhaite faire? Veut-il suspendre la séance et revenir, ou a-t-il l'intention de mettre fin à la réunion et de lever la séance à 13 heures?

La présidente: Il nous reste 22 minutes avant le début du vote. Une fois le vote terminé, je ne pense pas que nous pourrions reprendre la réunion avant 13 heures. Nous allons donc lever la séance.

Merci.

Nous allons passer à M. Eyolfson.

Doug Eyolfson (Winnipeg-Ouest, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie tous les témoins.

Je m'adresse à M. Davies, qui représente le Conseil national de recherches du Canada, ou CNRC. Pour changer complètement de sujet, je m'ennuie de votre intervention du midi que vous diffusiez quotidiennement.

Sur une note plus sérieuse, je viens du secteur médical, plus particulièrement de la médecine d'urgence. J'ai exercé cette profession pendant 25 ans.

Je sais bien que, lorsqu'on parle de technologies à double usage, une grande partie de ces technologies a été développée dans les deux sens. Elles sont issues du secteur de la recherche civile, qui a profité à l'armée dans les domaines de la médecine et des biosciences, mais elles viennent aussi des techniques et de la recherche militaires. Une grande partie de ce que nous savons sur la prise en charge des traumatismes provient de recherches menées pendant la guerre du Vietnam. Aujourd'hui encore, nous appliquons bon nombre de ces principes aux urgences.

Avec cette nouvelle impulsion donnée au développement des technologies à double usage, quelle part concerne les sciences biomédicales, qui pourraient être utilisées dans les domaines de la médecine?

Mitch Davies: Je vous remercie de la question.

Je dirais que le bilan du CNRC dans ce domaine est très solide. Si l'on considère le rôle qu'il a joué dans la sphère militaire pendant la Seconde Guerre mondiale, il en a découlé des technologies comme l'agrafe pour la chirurgie. Il s'agit d'innovations issues du champ de bataille qui ont depuis été largement adoptées au sein de notre système de santé.

La version actuelle de cette approche est toutefois tout aussi importante. Que faisons-nous aujourd'hui? Je vais vous donner quelques exemples.

Dans la Stratégie industrielle de défense, nous avons lancé un nouveau programme Défi axé sur les contre-mesures biomédicales. Cela signifie que les forces ont besoin que nous réagissions rapidement en prenant des contre-mesures aux menaces auxquelles elles pourraient être confrontées sur le terrain. Cette même réactivité s'applique à la réponse en cas de pandémie et à la satisfaction des besoins du Canada. Nous sommes heureux d'avoir reçu un signal fort du médecin général des Forces armées canadiennes pour qu'il travaille en étroite collaboration avec nous afin de soutenir les programmes dans le domaine biomédical.

Un autre axe prioritaire est la médecine diagnostique sur le terrain. Pour un médecin urgentiste, la septicémie constitue une préoccupation majeure aux urgences. Le CNRC dispose d'une technologie désormais déployée en collaboration avec des partenaires universitaires, qui nous permet de détecter la septicémie beaucoup plus rapidement — ce qui est essentiel pour intervenir en temps opportun — grâce à une technologie microfluidique permettant un diagnostic à distance. Les possibilités de déploiement de ce type de technologie microfluidique « laboratoire sur puce », rapidement déployable dans des environnements militaires isolés, peuvent également répondre aux besoins de nos services d'urgence civils afin de soutenir nos exigences en matière de soins de santé. Nous estimons que le potentiel d'utilisation de cette initiative pour faire progresser des solutions qui bénéficieront au système de santé est en réalité très important dans ce domaine.

Doug Eyolfson: Merci.

Je ne savais pas que c'était en cours d'élaboration. C'est très utile. Nous savons maintenant qu'en cas de septicémie, qui se manifeste souvent par des symptômes discrets aux urgences, la mortalité augmente chaque heure où nous retardons le diagnostic et le traitement. Ce serait donc très utile.

Lorsque nous parlons de réponses aux menaces terroristes potentielles, la probabilité d'attaques terroristes chimiques, nucléaires et biologiques est faible. Y a-t-il des recherches en cours dans le cadre de la stratégie visant à atténuer ce type de menaces?

• (1220)

Mitch Davies: Je vous remercie de la question.

Le NRC dispose d'une expertise poussée en matière de nanosenseurs utilisables sur le terrain, qui sont spécialement conçus pour détecter ce type de risque biologique en très faibles quantités. Cette technologie serait évidemment déployée par les forces armées, si le risque devient préoccupant. Elle peut aussi l'être à des fins civiles pour protéger les populations.

Il est vrai que nous avons des experts en la matière. Je pense que c'est un autre domaine dans lequel nous pouvons continuer à progresser, d'autant plus que nous réalisons des investissements importants dans la défense. Il y aura également des retombées plus larges. Oui, ce type de travaux est en cours au sein du Conseil.

Doug Eyolfson: Merci. C'est très utile.

Combien de temps me reste-t-il, madame la présidente?

La présidente: Il vous reste 15 secondes.

Doug Eyolfson: Sur ce, je remercie les témoins de leurs réponses et de leur présence.

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant à M. Baldinelli, s'il vous plaît, pour deux minutes et demie.

Nous terminerons ensuite avec les libéraux, qui auront deux minutes et demie.

Tony Baldinelli: Merci, madame la présidente.

Rapidement, selon le sous-alinéa 5(1)c)(vii) de la Loi sur le Conseil national de recherches, le CNRC a notamment pour mission d'entreprendre des recherches visant « l'amélioration de l'agriculture ».

Au cours des dernières semaines, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire a entendu des chercheurs, des chefs de file de l'industrie, des représentants communautaires et même des gouvernements provinciaux livrer le même message urgent: la fermeture de nos centres de recherche et de développement agricoles et de nos sites de fermes expérimentales causera des dommages irréversibles à long terme à la capacité de recherche agricole du Canada, à la sécurité alimentaire et à la production alimentaire.

Le gouvernement a-t-il déjà consulté le CNRC à ce sujet? Quelle a été votre réaction à la fermeture de ces sites?

Mitch Davies: Madame la présidente, par votre entremise, je dirais que le CNRC a un centre de recherche à Saskatoon qui se consacre très fortement à la conception des cultures.

L'histoire du CNRC dans le domaine agricole remonte à son soutien de l'invention du canola, une industrie de plusieurs milliards de dollars. Nous considérons toujours qu'il s'agit d'un rôle clé. Cela fait partie de notre stratégie, à l'avenir, de soutenir l'agroalimentaire dans les domaines de la conception des cultures, des systèmes alimentaires éloignés et de l'agriculture des protéines. Ce travail est déjà en cours. Nous avons soutenu ces efforts par le programme Défi au cours des dernières années.

C'est une priorité absolue pour le CNRC de rester concentré sur l'économie agroalimentaire, qui constitue un élément majeur de la contribution du Canada à l'alimentation mondiale, ce que nous estimons très important. Bien sûr, cela fait partie de notre stratégie, et nous avons continué à soutenir cette recherche...

Tony Baldinelli: Je vous remercie de ce que vous faites à cet égard.

Que pensez-vous de la fermeture de ces sites par le gouvernement?

Mitch Davies: Par votre entremise, madame la présidente, je limiterai mes commentaires à ce que fait le CNRC. Bien sûr, les institutions qui prennent ces décisions peuvent venir fournir des informations, à titre personnel, sur la manière dont elles font ces choix. Je pense qu'il vaudrait mieux leur poser ces questions. Merci.

Tony Baldinelli: Rapidement, toujours en ce qui concerne le mandat, le sous-alinéa 5(1)c)(v) parle de « la normalisation et l'homologation des appareils et instruments scientifiques et techniques à l'usage de l'État ».

Est-ce que cela comprend des choses comme le Code national du bâtiment? Relève-t-il du Conseil national de recherches?

Mitch Davies: Le CNRC assure le secrétariat du système chargé d'élaborer le Code national du bâtiment. D'un point de vue juridique, le Code est ensuite mis en place par les provinces et les territoires, qui ont la responsabilité d'adopter les règlements.

Tony Baldinelli: Comment...

La présidente: Je suis désolée. Votre temps est écoulé, monsieur Baldinelli.

Tony Baldinelli: Je voulais simplement vous demander ceci: pourriez-vous expliquer au Comité comment fonctionne le processus? Des comités provinciaux apportent-ils leur contribution? Y a-t-il des représentants syndicaux? Qui siège à ces conseils?

Si vous pouviez nous remettre l'information, ce serait formidable.

La présidente: Merci.

Nous allons maintenant conclure avec M. Rana, qui a deux minutes et demie.

Monsieur Rana, vous avez la parole.

Aslam Rana: Merci encore, madame la présidente.

Monsieur Davies, le gouvernement s'est engagé à verser 100 millions de dollars sur cinq ans au programme du CNRC sur l'intelligence artificielle, avec plus de 325 projets lancés rien que la première année.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie pour les petites et moyennes entreprises sur le terrain?

Mitch Davies: Je vous remercie de la question.

L'initiative Assistance IA, qui fait partie du Programme d'aide à la recherche industrielle, ou PARI, est en cours. Nous avons pu aider des entreprises spécialisées dans l'IA qui répondaient à nos critères à réaliser des avancées technologiques très significatives. Nous contribuons à bâtir un secteur doté de capacités avancées en matière d'IA dans de nombreux domaines. Nous avons pu accompagner de nombreuses entreprises tout au long de leur cycle de développement en leur apportant un soutien substantiel. Maintenant qu'il existe, à ce jour, une stratégie en matière d'IA comprenant un ensemble plus large d'initiatives... Un certain nombre de ces petites et moyennes entreprises sont bien placées pour participer à la stratégie plus large que le gouvernement vient de lancer.

Je pense que nous avons su tirer le meilleur parti du réseau du PARI à l'échelle du pays. Nous savons très bien qui peut bénéficier de ce soutien. Nous avons pu affecter ces fonds, avec beaucoup de succès, aux entreprises avec lesquelles nous travaillons.

• (1225)

Aslam Rana: Le rapport du CNRC sur les résultats souligne que la rétention des talents constitue un risque majeur, étant donné que

vous êtes en concurrence directe tant avec le secteur privé qu'avec les universités.

Quelles mesures le CNRC a-t-il prises, et que peut faire le gouvernement fédéral, pour empêcher les chercheurs canadiens et leur propriété intellectuelle de quitter le pays?

Mitch Davies: Notre objectif est de recruter les meilleurs candidats possibles. Nous devons également trouver des personnes dont le profil correspond à notre environnement de travail. Si vous souhaitez vous consacrer à la recherche à temps plein — en vous y engageant pleinement et en vous y consacrant entièrement, au-delà de vos travaux universitaires —, nous offrons un environnement idéal. Nous ne sommes peut-être pas en mesure de vous offrir le même niveau de rémunération que celui que vous obtiendriez en rejoignant une jeune entreprise en pleine croissance... Nous ne sommes peut-être pas aussi compétitifs sur ce plan, mais si vous souhaitez vous consacrer à long terme à la recherche pour le bien public et voir votre pays en tirer profit, nous sommes l'endroit idéal. Nous avons bien sûr vu certaines personnes que nous avions embauchées partir rejoindre une entreprise en démarrage. C'est une bonne chose. Si elles contribuent au bien-être de notre pays, cela nous convient. En fait, nous souhaitons encourager ce genre de fluidité entre le CNRC et les jeunes pousses au sein de l'écosystème.

Nous devons toujours veiller à ce que notre milieu de travail soit exceptionnel. Si nous examinons ce que nos employés pensent de leur expérience au CNRC — s'ils se sentent soutenus et s'ils considèrent que l'organisation est bien gérée... Si nous y parvenons, notre mandat est très stimulant. Nous espérons qu'ils resteront avec nous, mais en tant que direction, nous devons vraiment nous concentrer sur la création d'un milieu de travail de classe mondiale.

La présidente: Merci.

Aslam Rana: Merci beaucoup de nous avoir accordé votre temps précieux.

La présidente: Sur ce, au nom de tous les membres du Comité, je tiens à vous remercier de votre comparution devant le Comité et du travail important que vous faites.

Plaît-il au Comité de lever la séance?

Des députés: D'accord.

Le président: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>